

3. **Official Plan Amendment and Zoning By-law Amendment - 1452, 1460, 1470 Hunt Club Road and 1525, 1531 and 1545 Sieveright Avenue**
- Modification du Plan officiel et modification du Règlement de zonage – 1452, 1460 et 1470, chemin Hunt Club; 1525, 1531 et 1545, avenue Sieveright**

Committee recommendations, as amended

That Council:

1. **Approve an amendment to the Official Plan, Volume 2a, South Keys to Blossom Park, Bank Street Secondary Plan to remove the subject lands from the Sieveright Avenue Future Land Use Study area as detailed in Document 2;**
2. **Direct staff to incorporate the Amendments to the Official Plan, Volume 2a, as detailed in Document 2, into Policy 38.1, Volume 2C – Area-Specific Policies of the new Official Plan;**
3. **Approve an amendment to Zoning By-law 2008-250 to permit a six-storey residential care facility and to permit residential uses along Sieveright Avenue, as detailed in Document 4;**
4. **Direct staff to prepare a before and after traffic count within the community to assess whether the proposed development increases cut-through traffic within the community. The first traffic count shall occur prior to start of construction and the second traffic count shall occur 3 years after occupancy of the residential care facility;**
5. **Direct staff to consider this intersection for inclusion in the Intersection Control Modifications Program during the next update to the Development Charges By-law;**
6. **Direct staff through the site plan control process to consider measures to minimize traffic through Seiveright and the surrounding residential streets by potentially including an exit only access onto Sieveright, a key fob/card access and/or one way traffic flow into the**

site and/or relocating the access further west onto Sieveright Avenue;

7. Direct staff through the site plan control process to work with the applicant to reduce the height of the mechanical penthouse;
8. Direct staff to prepare a before and after traffic count within the Solera community (Cahill Dr, Solera Circule and Dunston Terrace) to assess whether the proposed development increases cut-through traffic within the community. The first traffic count shall occur prior to start of construction and the second traffic count shall occur 3 years after occupancy of the residential care facility.

Recommandations du Comité

Que le Conseil :

1. approuve la modification à apporter au volume 2A (Plan secondaire de la rue Bank entre South Keys et Blossom Park, pour retrancher les terrains visés dans le secteur de l'Étude de l'aménagement projeté du site de l'avenue Sieveright) du Plan officiel selon les modalités précisées dans la pièce 2;
2. demande au personnel d'apporter cette modification au volume 2A du Plan officiel, selon les modalités précisées dans la pièce 2, pour l'intégrer dans le volume 2C (Politiques sectorielles) de la politique 38.1 du nouveau Plan officiel soumis pour approbation au ministère des Affaires municipales et du Logement;
3. approuve la modification à apporter au Règlement de zonage no 2008 250 afin d'autoriser l'aménagement d'un établissement de soins en résidence de six étages et d'autoriser des aménagements résidentiels sur l'avenue Sieveright, selon les modalités précisées dans la pièce 4;
4. demande au personnel de préparer un dénombrement de l'achalandage avant et après les travaux de construction dans la collectivité, afin de savoir si les travaux d'aménagement proposés ont

pour effet d'augmenter la circulation de transit dans la collectivité. Le premier dénombrement de la circulation doit se dérouler avant le début des travaux de construction, et le deuxième dénombrement doit se dérouler trois ans après la mise en service de l'établissement de soins pour bénéficiaires internes;

5. demande au personnel d'envisager d'inclure cette intersection dans le Programme de modification des intersections pendant la prochaine mise à jour du Règlement municipal sur les redevances d'aménagement;
6. demande au personnel de se pencher, dans le cadre du processus de réglementation du plan d'implantation, sur des mesures visant à minorer l'achalandage automobile dans l'avenue Seiveright et dans les rues résidentielles des environs, en prévoyant potentiellement une voie d'accès de sortie seulement sur l'avenue Sieveright, un moyen d'accès grâce à une clé électronique ou à une carte clé, ou encore en réaménageant les voies d'accès plus à l'ouest sur l'avenue Sieveright;
7. demande au personnel de travailler, dans le cadre du processus de réglementation du plan d'implantation, en collaboration avec le requérant afin de réduire la hauteur de la cabine de machinerie;
8. demande au personnel de préparer un dénombrement de la circulation avant et après les travaux de construction dans la collectivité de Solera (promenade Cahill, cercle Solera et terrasse Dunston) afin de savoir si le projet d'aménagement proposé a pour effet d'accroître la circulation de transit dans la collectivité. Le premier dénombrement de la circulation doit se dérouler avant le début des travaux de construction, et le deuxième dénombrement doit se dérouler trois ans après la mise en service de l'établissement de soins pour bénéficiaires internes.

Documentation/Documentation

1. Report from the Director, Planning Services, Planning, Real Estate and Economic Development Department, dated June 10, 2022 (ACS2022-PIE-PS-0070)

Rapport du Directeur, Services de la planification, Services de la planification, de l'immobilier et du développement économique, daté le 10 juin 2022 (ACS2022-PIE-PS-0070)

2. Extract of draft Minutes, Planning Committee, June 23, 2022

Extrait de l'ébauche du procès-verbal du Comité de l'urbanisme, le 23 juin 2022